

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 5 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, sous la présidence de Madame Marie-Claude DEVILLERS, Maire.

**Présents :** Madame Maryse LEDREUX et Messieurs Jean-Marie CONSTANT, David COTU, Olivier KWACZALA, Franck LEFEVRE.

**Absents excusés :** Mesdames Pauline DECAUX, Isabelle MAURICE et Messieurs Thierry DECAUX, Yves PAUL qui a donné procuration à Madame Marie-Claude DEVILLERS, Franck PREVOST.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Franck LEFEVRE

---

Lecture du compte rendu de la réunion de Conseil du 7 juin 2019 par Madame DEVILLERS Marie-Claude. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR :**

➤ **Compte rendu des réunions syndicales :**

- **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis :** Conseil Communautaire le 28 juin (71 délibérations).  
Le compte rendu est affiché en mairie

- **SIRS :**

- Une réunion d'information des parents d'élèves s'est tenue le 27 juin pour les informer que la cantine et le périscolaire reviennent à Lafraye à la salle Michel Decaux. L'ensemble des parents présents approuve le déménagement, ce qui permettra aux enfants de manger dans un environnement plus calme, l'isolation phonique de la salle Michel Decaux étant de meilleure qualité que la salle Monique de l'Odéon
- La kermesse a eu lieu dimanche sur le thème du cirque. Les enfants ont réalisé une belle prestation.

➤ **Autoévaluation de la qualité de l'air dans les écoles proposée par l'agglo :**

Les gestionnaires de structures doivent obligatoirement répondre à la loi portant engagement national pour l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible (articles L.221-8 et R.221-30).

Les enfants peuvent en effet être exposés dans les écoles et les lieux d'accueil à plusieurs polluants émis par le mobilier, les produits d'entretien et les fournitures scolaires.

La Communauté d'Agglomération de Beauvaisis propose à l'ensemble des 53 communes de son territoire une auto évaluation de la qualité de l'air en partenariat avec Atmo Hauts-de-France (association du réseau national de la qualité de l'air), dans le cadre du déploiement du plan climat air énergie territorial et reste entièrement gratuite.

Elle repose sur le programme Aère-toî, qui se déroule en 3 temps :

- 1- Une réunion d'information et de présentation de la démarche ;
- 2- Une journée de formation pour les référents techniques ;
- 3- Un accompagnement dans la construction d'un plan d'actions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour bénéficier de l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

➤ **Demande subvention pour les travaux d'agrandissement de la salle Michel Decaux :**

La réserve de la salle Michel Decaux va être agrandie pour permettre de ranger le matériel nécessaire au SIRS et à la commune. Ces travaux seront effectués par les employés communaux. Le montant HT des matériaux de construction s'élève à 7 050.27 €.

La construction d'équipements destinés à la réalisation de services à la population (accueil périscolaire...) est éligible au Fonds de Développement Communautaire à hauteur de 25% du montant des travaux Hors Taxes.

Cette dépense pourrait être financée comme suit :

- Montant des travaux : 7 050.27€ Hors Taxes
- Subvention FDC 25% : 1 762.60€ Hors Taxes
- Coût restant à la charge de la commune 75% : 5 287.67€ + la TVA 1 410.05€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite le concours financier de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis,
- Approuve le montant du projet,
- Présente un plan de financement.

➤ **Préparation de la brocante :**

En reprenant le bilan de celle de l'an dernier, il faudra prévoir une quantité plus importante de viande.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Pendant la semaine de canicule, les nuisances olfactives émanant de la plateforme de compostage de Reuil sur Brèche ont été importantes. La personne responsable du site en a été informé. Les membres du Conseil Municipal souhaitent qu'un courrier de protestation soit envoyé à la société exploitant le site.
- Le réfrigérateur de la salle est réparé

- Prochaine réunion de Conseil : vendredi 6 septembre 2019 à 20 heures 30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22 heures